

FORMATION D'ANIMATEUR(TRICE)

BPJEPS

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

SPÉCIALITÉ : ANIMATEUR
MENTION : LOISIRS TOUS PUBLICS

FORMATION HABILITÉE PAR LA DRAJES
SOUS LE N° 22ARAHABBP40004



 coodevad

WWW.COODEVAD.COM



PREREQUIS :

Pour s'inscrire aux sélections à l'entrée en formation, il faut :

Être titulaire du PSC1 (ou équivalent)

ET

Être titulaire d'un CQP animation, ou BAPAAT, ou BAFD ou BAFA

OU être titulaire d'un Bac pro ou Brevet agricole, ou SPVL

OU justifier de 200 heures d'activités professionnelles en animation



CONTENUS :

A partir d'un projet d'animation, être capable de :

- Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures
- Mettre en oeuvre un projet s'inscrivant dans le projet de la structure

A partir d'une expérience de direction d'un ACM être capable de :

- Conduire une action d'animation et de direction d'un ACM

A partir d'une séance d'animation :

- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du «loisirs tous publics»



DATES :

• Date limite d'inscription : 5 Décembre 2022

• Sélection : Mardi 13 décembre 2022

• Début de la Formation : Lundi 09 Janvier 2023

• Fin de la Formation : Vendredi 25 Juin 2024



VOLUME D'HEURES :

Formation théorique en centre : 658 heures

Formation en structure d'Alternance : 20h hebdomadaire au minimum sur 18 mois - Entre 930h (20h/semaine) et 2100h (plein temps)



COÛT :

Coût pédagogique : 6 500 euros • Frais de sélection : 20 euros



LIEU DE FORMATION :

Maison des Jeux - 48 quai de France - 38000 Grenoble



CONTACT :

Coodevad - Tiers-lieu la Capsule

21 rue Boucher de Perthes - 38000 Grenoble

Secrétariat - Tel : 06 49 30 24 56 - coodevad@gmail.com

Coordination pédagogique - Tel : 04 76 43 28 36 -

claud@maisondesjeux-grenoble.org